

L'aromathérapie en institution

Un atout dans l'accompagnement



Françoise Robellaz
Conseillère de santé
Enseignante en Soins Infirmiers
078 656 82 57



WWW.AROMASANTÉ.COM

L'AROMATHÉRAPIE

est l'utilisation des huiles essentielles de plantes dans un but de prévention ou de traitement sous différentes formes (en diffusion, massage,...).

L'OLFACTOTHÉRAPIE®

fait appel aux odeurs qui font partie de notre quotidien et peuvent réveiller des souvenirs agréables ou douloureux.

Ces deux approches peuvent aussi être un moyen pour entrer en relation et apporter un certain confort à des personnes qui ont une difficulté à communiquer (coma, démence, fin de vie, ...).

INTRODUCTION DE L'AROMATHÉRAPIE EN INSTITUTION

Information (offerte): présentation de l'aromathérapie et des applications possibles en institution.

Projet institutionnel, mandat selon objectif et budget:

- formation interne (connaissances et utilisation des huiles essentielles et/ou bénéfiques de l'olfaction en communication sensorielle).
- création d'un groupe de référent.
- supervision, suivi de projet.
- fourniture du matériel et des produits.

Consultations individuelles en aromathérapie ou en olfactothérapie.

Tarifs:

Heure de consultance: CHF 100.-

Consultations: CHF 40.-/100.- selon l'objectif et le temps.

Heure de cours: CHF 150.-

Trajets: selon mandat.